

# Un électeur sur dix ne sait pas lire

**L'ASBL Lire et Écrire profite de l'imminence du scrutin communal pour rappeler la réalité de la problématique de l'illettrisme.**

● **Christophe GOFFAUT**

**E**n Belgique, un électeur sur dix est en situation d'illettrisme, affirme l'ASBL Lire et Écrire Brabant wallon.

Dès lors, à l'approche de l'échéance du scrutin communal du 14 octobre et des élections régionales et fédérales de mai 2019, l'association a lancé sa propre campagne. Avec un double objectif : sensibiliser les pouvoirs publics à la problématique de l'analphabétisme et rappeler le rôle crucial assuré par les formations en alphabétisation.



*« Les pouvoirs publics nous soutiennent déjà, mais il est utile d'insister sur la nécessité de cette aide, indique Jean Péters, coordinateur au sein de Lire et Écrire, en marge de l'apéro-débat organisé samedi. Sans eux, nous ne pourrions plus mener nos missions à bien. »*

Des missions essentielles, ne serait-ce que pour permettre à cette population de faire valoir ses droits en tant que citoyen, comme le fait d'aller voter. Pour des personnes en situation d'illettrisme, cocher un bulletin de vote peut tenir du supplice. L'isoloir vagabond installé samedi dans les locaux de l'association a servi d'exemple frappant au cours d'une élection fictive.

*« C'était une manière de placer les invités de notre apéro-débat en situation d'illettrisme, par l'intermédiaire d'affiches électorales et de bulletins de vote pratiquement illisibles. C'est ce à quoi sont régulièrement confrontées des personnes qui ne savent ni lire ni écrire lorsqu'elles se retrouvent dans l'iso-*

*loir. »*

**« J'étais tout à fait perdu »**

L'un des invités avouait d'ailleurs sa confusion au moment de sortir de l'isoloir. *« J'étais tout à fait perdu et j'ai remis un bulletin nul. »*

Au sein de l'ASBL, les apprenants disposant du droit de vote sont toutefois préparés à remplir leur devoir civique. *« On leur apprend comment voter, techniquement parlant. Car il va de soi que nous ne leur disons pas pour qui voter. On ne se l'autoriserait pas. C'est avant tout de l'accompagnement. »*

Un accompagnement que l'association souhaiterait voir se généraliser afin de faciliter l'intégration des personnes en situation d'illettrisme dans la société. Et là, on en revient au rôle que les pouvoirs publics et plus particulièrement les Communes peuvent jouer au sein de leur administration. *« Différents services sont susceptibles d'être mis en place. Comme une permanence ou un écrivain public », avance, comme pistes, Jean Péters. ■*